

**Règlement interne 2024**

(du 01.09.2023 au 31.08.2024)

Pour **toute** **inscription au club**, vous devez remplir le formulaire d’inscription et fournir une photo d’identité format passeport. Celle-ci est fixée sur la carte clé individuelle qui vous est remise lors de votre inscription.

Pour les membres du TCSG, la licence FFT est facultative mais elle offre des avantages comme une assurance RC et IA personnelle, l’accès aux compétitions, un accès préférentiel à certaines manifestations organisées par la FFT.

Pour le **tennis loisir**, sans affiliation à la FFT, vous ne serez couvert que par vos propres assurances (RC et IA). Le club décline toute responsabilité en cas d’accident individuel. Cependant le club est couvert par une assurance RC pour ce qui concerne les dommages que pourrait provoquer, par exemple, une installation défectueuse.

Pour le **tennis en compétition** (individuelle ou interclub), la licence FFT est obligatoire.

Les personnes désirant participer aux interclubs pour le TCSG doivent être membres du club.

Pour les nouveaux membres, le numéro de licence sera automatiquement attribué par la FFT après validation par le TCSG. Pour les anciens membres, le numéro de licence ne change pas. Vous devez imprimer votre licence directement depuis le site de la FFT. Aucun document papier ne vous sera adressé par courrier.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **TARIF AFFILIATION** | **Membre TCSG** | **Licence FFT** |
| Abonnement individuel |  |  |
| Enfant 6 ans et moins | 40 € | 12 € |
| Jeune 7 à 18 ans | 50 € | 22 € |
| Adulte 18 ans  | 100 € | 32 € |
| Abonnement famille (2 personnes minimum) |  |  |
| Enfant | 30 € | 12 € |
| Jeune | 40 € | 22 € |
| Adulte | 80 € | 32 € |

Aucune inscription au TCSG ou licence FFT ne sera enregistrée ou renouvelée sans payement de la cotisation.

Les **cartes clés** devront être restituées à la fin de la saison, faute de quoi, une somme de 20€ sera réclamée. Cette clause est également valable en cas de perte.

**Occupation des courts** : En cas d’affluence vous ne pouvez jouer qu’une heure pleine (par exemple de 14h00 à 15h00) afin de permettre aux joueurs qui attendent d’accéder à un court. Les courts doivent donc être libérés à l’heure juste.